

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2023

à 20 H 30

## Conseil Municipal :

La réunion a lieu à la salle du conseil de la mairie.

Présents : Tous les conseillers sauf Mme Georgina COPITET absente représentée par Mme Gina BUCHE, M Franck COPITET absent représenté par M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Nataly MATHE absente représentée par M. Emmanuel CHONION et M. Arnaud DESSERTENNE absent représenté par Mme Marianne LECOMTE.

La convocation avec l'ordre du jour a été envoyée par mail le 5 octobre 2023.

A 20h30, M. le Maire n'étant pas encore arrivé, Mme Marianne LECOMTE, la 1<sup>ère</sup> adjointe, propose de commencer la séance en choisissant la secrétaire de séance.

Après un tour de table, il est décidé de nommer Mme Gina BUCHE. Puis elle reprend la 1<sup>ère</sup> délibération concernant la validation du compte-rendu du dernier conseil qui a été envoyé par mail en date du 13 novembre 2023 à tous les membres en exercice.

## **Délibération N°56 - Procès-verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 octobre 2023 Validation**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- **de valider** le procès-verbal valant compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2023.

A 20h40, M. le Maire arrive et reprend la présidence de la séance. Il rappelle l'ordre du jour.

## Délibérations :

- PV valant compte-rendu du dernier conseil validation
- Remboursement des achats de décorations de Noël à Mme Gina BUCHE
- DM 2 Subvention équip' âge (pour paiements des personnes servant le 11 novembre)
- DM 3 provision pour créance douteuse
- Versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents
- Validation des avenants éclairage et pare-ballons complémentaires aux terrains de football
- Demande subventions FAFA pour avenant éclairage et avenant pare-ballons complémentaires aux terrains de football
- Actualisation des commissions communales et mise en place d'un comité de pilotage pour la voie verte

**Questions diverses : retour sur les réunions des diverses commissions (voirie, le Lohan, fleurissement, ...), modalités sur la future vente du terrain dans la zone le Lohan, date barbecue mairie**

### **Délibération N°57 - Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle**

La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle, d'un montant forfaitaire, vise à soutenir les agents publics face à l'inflation. Cette prime, déjà instaurée pour les agents de la fonction publique de l'État et de la fonction publique hospitalière ainsi que les militaires par le décret n° 2023-702 du 31 juillet 2023, a été étendue aux agents publics territoriaux par le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023.

Le décret prévoit un barème comportant sept tranches correspondant chacune à un montant de prime allant de 800 € à 300 € en application de l'article 5 du décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023.

Le conseil municipal,

- APPROUVE la création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à l'ensemble des agents éligibles toujours dans la commune au 1er octobre 2023.
- FIXE le barème suivant la rémunération brute de chaque agent entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023 et proratisée selon la quotité de temps de travail et la durée d'emploi sur la période de référence, dans la limite de celui de l'Etat, c'est-à-dire :
  - Inférieure ou égale à 23 700 € : 800 €
  - Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 € : 700 €
  - Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 € : 600 €
  - Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 € : 500 €
  - Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 € : 400 €
  - Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 € : 350 €
  - Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 € : 300 €

### **Délibération N°58 - Remboursement de deux factures de décorations de Noël à Mme Gina BUCHE, Présidente de la commission arbre de Noël**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mme Gina BUCHE, présidente de la commission arbre de Noël a réglé par carte bancaire personnelle deux factures concernant l'acquisition de décorations de Noël pour la commune : une facture de 71.91 euros au magasin BM du 24 octobre 2023 et une facture de 17.94 euros au magasin GIFL du 24 octobre 2023 ; soit un total à rembourser de 89.85 euros.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

**- autorise le remboursement**

## Délibération N°59 - Actualisation des commissions municipales et création d'un comité de pilotage pour la voie verte

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**- DÉCIDE** d'actualiser les commissions municipales suite à plusieurs départs de membres

Intitulé	Attributions	Membres	
		Président(e)	Membres
commission n°1	Finances	GOUAULT Jean-Jacques	LECOMTE Marianne BUCHE Gina DESSERTENNE Arnaud CHONION Emmanuel CHARTON Frédéric PALADINI Jean-Pierre APPERT Luc LE MOUELLIC Annie

commission n°2	Urbanisme et Développement durable (économique, écologique et social)	GOUAULT Jean-Jacques	LECOMTE Marianne COPITET Georgina CHARTON Frédéric APPERT Luc MATHE Nataly COPITET Franck RENARD Francis CAILLIARD Didier
commission n°3	Communication	CHONION Emmanuel	BOUCKSOM Isabelle CHARTON Frédéric JORDA Jérôme BASSEET Sandra HUET Laure CORPART Sonia
commission n°4	Arbre de Noël et Paques	BUCHE Gina	HUET Laure LE MOUELLIC Annie IGNACZINSKI Céline LOMBARD Odile PILLIERE Claudine PILLIERE Alain LUNDY Marie-Claude AVRIL Micheline BOSSERELLE Jean-Claude

			FRANCOIS Maxence STEFFEN Isabelle ROUVRAY Romuald MORTAMET Mayane
commission n°5	Sports, jeunesse, fêtes et loisirs	DESSERTENNE Arnaud	CHONION Emmanuel LE MOUELLIC Annie LOMBARD Michel AGUILAR Eduardo GOURIS Maxime HUET Laure COPPEE Yannick IGNACZINSKI Céline LECOMTE Marianne CHARTON Frédéric
commission n°6	Bâtiments communaux et sécurité	GOUAULT Jean-Jacques	LECOMTE Marianne APPERT Luc FRANCOIS Maxime BUCHE Pascal LUNDY Bernard PALADINI Jean-Pierre
commission n°7	Cimetière et église	LECOMTE Marianne	MATHE Nataly LOMBARD Odile CHARTON Frédéric LUNDY Bernard CAILLIARD Didier

commission n°8	Fleurissement	LECOMTE Marianne	LOMBARD Odile LOMBARD Michel LUNDY Jean-Brice DESWARTVAEGER Frédéric CHEMIN Sylvie BEAUDET Christelle DESCARRIER Philippe VERSIGNY Nathalie RENNEVILLE Corinne LE MOUELLIC Annie LUNDY Isabelle GRENIER Corentin IGNACZINSKI Céline ROUVRAY Romuald STEFFEN Isabelle DECOULEUR Patrick
commission n°9	Bibliothèque et culture	MATHE Nataly	CORPART Sonia GILLET Monique FOUQUEAU Sandrine CASTELLAIN Marylène AGUILAR Eduardo CHONION Emmanuel DE PROFIT Léa

			PIERRET Valérie
commission n°10	Voirie, signalisation et sécurisation	PALADINI Jean-Pierre	GOUAULT Jean-Jacques COPITET Georgina APPERT Luc FRANCOIS Maxime BUCHE Pascal COPITET Franck CAILLIARD Didier RENARD Francis BENOIT Jimmy
commission n°11	CCAS	LECOMTE Marianne	BUCHE Gina LOMBARD Odile LE MOUELLIC Annie CHONION Emmanuel LUNDY Marie-Claude THOMAS Maryvonne RENARD Francis
commission n°12	Salle des Fêtes	LECOMTE Marianne Gestionnaire locations	BUCHE Gina LE MOUELLIC Annie COPITET Georgina CAILLIARD Didier
N°12 Bis	Salle des Fêtes	APPERT Luc Gestionnaire technique	
commission n°13	Appel d'offres	GOUAULT Jean-Jacques	LECOMTE Marianne BUCHE Gina APPERT Luc PALADINI Jean-Pierre COPITET Georgina COPITET Franck
commission n°14	De pilotage Zone le Lohan	GOUAULT Jean-Jacques	LECOMTE Marianne COPITET Georgina LOMBARD Odile APPERT Luc BUCHE Gina CHONION Emmanuel FRANCOIS Maxime GILLET Monique JORDA Jérôme DESSERTENNE Arnaud CAILLIARD Didier PINIAU Raynald LUNDY Bernard RENARD Francis COPITET Franck BEREHOUC Gaëlle DE PROFT Norbert
commission n°15	Vie participative et propreté citoyenne	CHONION Emmanuel	MATHE Nataly CHARTON Frédéric LUNDY Marie-Claude LUNDY Isabelle DESSERTENNE Arnaud LOMBARD Odile

			FRANCOIS Maxime PINIAU Christine CANTIN Maëlle GOUAULT Jean-Jacques FRANCOIS Maxence
--	--	--	--

Comité de pilotage n°16	Vitraux de l'église	CHONION Emmanuel	MATHE Nataly LOMBARD Odile LECOMTE Marianne CAILLIARD Didier FRANCOIS Maxime LUNDY Bernard LUNDY Marie-Claude
-------------------------	---------------------	------------------	---

- modifie le Président du comité de pilotage pour les vitraux de l'église

Comité de pilotage n°17	Voie verte	PALADINI Jean-Pierre	APPERT Luc BUCHE Gina CHONION Emmanuel LOMBARD Odile GOUAULT Jean-Jacques MATHE Nataly DE PROFT Norbert ZIELINSKI Suzanne
-------------------------	------------	----------------------	--

- **DÉCIDE** de créer un comité de pilotage pour la voie verte

**Délibération N°60 - Budget principal de l'exercice 2023 Décision modificative N°2 Autorisation de Virement de crédit pour paiement d'une subvention exceptionnelle à l'association Equip'âge pour le service lors de la cérémonie du 11 novembre 2023**

**Le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité**

- décide de procéder au virement de crédit de 187.50 euros sur le budget principal de l'exercice 2023 pour le paiement d'une subvention supplémentaire et exceptionnelle à l'association Equip'âge pour le service lors de la cérémonie du 11 novembre 2023.

**Délibération N°61(bis) - Budget principal de l'exercice 2023 Décision modificative N°2 Autorisation de Virement de crédit pour provision d'une créance douteuse**

**Le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- décide de procéder au virement de crédit de 779.37 euros sur le budget principal de l'exercice 2023 pour provision d'une créance douteuse de 15 % (Dossier maison abandonnée)

**Délibération N°62 - Projet 2023 du terrain de foot Réhabilitation et installation de nouveaux équipements des terrains de football communaux**  
**TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES Modification de l'éclairage du terrain d'entraînement et des filets pare-ballons**

En début d'année 2023, le Conseil Municipal a décidé de réhabiliter et d'équiper les terrains de football communaux.

Ainsi, la main courante existante a été démontée et remplacée par une plus grande et plus sécurisée, deux abris joueurs et un abri touche arbitres ont été posés, deux buts ont été achetés, le gazon est en cours de rénovation.

Un petit souci est apparu en ce qui concerne l'éclairage du terrain d'entraînement, il faut modifier l'implantation de deux mâts et rajouter deux autres mâts pour que tout le terrain soit éclairé d'où l'avenant N°2 de 5 127.40 euros HT de DIM ELECTRICITE de Selles (Marne).

De même, afin de protéger les riverains et de sécuriser toute la zone des terrains de football, il faut rajouter 5 m d'un côté et 20 m de l'autre côté soit changer les deux filets actuels pour les agrandir soit un coût supplémentaire de 12 325.00 euros HT, devis de l'entreprise IDVERDE de Saint Léonard (Marne).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

- **autorise** les travaux supplémentaires d'éclairage sur le terrain d'entraînement pour la somme de 5 127.40 euros HT, travaux qui seront exécutés par l'entreprise DIM ELECTRICITE de Selles (Marne).

- **entérine** le devis de l'entreprise IDVERDE de Saint Léonard (Marne) pour la somme de 12 325.00 euros HT concernant l'agrandissement des filets pare-ballons.

**Délibération N°63 - Demandes de subvention auprès de la Fédération Française de football concernant le changement des 2 filets pare-ballons et la modification de l'éclairage du terrain de foot pour un éclairage complet**

Un petit souci est apparu en ce qui concerne l'éclairage du terrain d'entraînement. Il faut modifier l'implantation de deux mâts et rajouter deux autres mâts pour que tout le terrain soit éclairé d'où l'avenant N°2 de 5 127.40 euros HT de DIM ELECTRICITE de Selles (Marne) car les 3 mâts actuels sont insuffisants.

De même afin de protéger les riverains et de sécuriser toute la zone des terrains de football, il faut rajouter 5 m d'un côté et 20 m de l'autre côté soit changer les deux filets actuels pour les agrandir soit un coût supplémentaire de 12 325.00 euros HT, devis de l'entreprise IDVERDE de Saint Léonard (Marne).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- adopte** le projet de la commune concernant le remplacement et l'agrandissement des deux filets pare-ballons et de la modification de l'éclairage du terrain d'entraînement de football
- décide** la réalisation de ces travaux pour 2023
- approuve** le financement présenté par le Maire
- demande** l'inscription des dossiers auprès du programme 2023 de la Fédération Française de football

**Questions diverses et informations municipales**

**Cérémonie du 11 novembre**

M. le Maire demande aux conseillers si la nouvelle organisation du vin d'honneur leur a plu. En effet lors de la dernière séance du Conseil, il avait été décidé que le service du vin d'honneur ne serait plus fait par les élus. M. le Maire souhaitait que chaque conseiller présent soit dans la salle à discuter avec les administrés. Les élus ont apprécié d'être disponibles pour les administrés.

### ***Accident domestique et services d'urgence***

M. le Maire informe les élus qu'un soir vers 21h, après qu'un enfant de 2 ans est tombé dans les escaliers à son domicile, les parents ont appelé le SDIS (18) qui les a renvoyés vers le 15 ; Le SAMU ne s'est pas déplacé. Les parents ont dû emmener en voiture leur enfant jusqu'au médecin de la commune qui était par chance toujours à son cabinet à cette heure tardive.

M. le Maire a demandé des explications aux services d'urgence : SDIS et SAMU car le médecin régulateur doit normalement soit rappeler les sapeurs-pompiers soit envoyer le SAMU.

### ***Commission de voirie, Signalisation***

La réunion a eu lieu le 2 novembre.

Dans le village, il a des rues à 30 km/h et d'autres à 50 km/h : la commission a décidé de mettre toutes les rues de la commune à 30 km/h pour réduire la vitesse sur la commune ; un panneau zone 30 sera mis aux entrées du village.

Cela permettra de récupérer les panneaux zone 30 qui ont été posés dans plusieurs rues.

Rue de Merlan : elle sera en sens unique avec limitation 3.5 T.

Lotissement Jardin du Coq : au niveau de l'ancienne école maternelle, elle sera en sens unique.

Lotissement Serge Antoine : on remet un stop et un panneau voie sans issue.

Lotissement le Clos Saint Jean : comme beaucoup de camions montent dans cette rue et ont du mal à faire demi-tour, un panneau voie sans issue sera aussi posé.

M. Maxime FRANCOIS demande à ce qu'un panneau précise la charge et la longueur possible.

Lotissement Saint Coutin : à l'intersection, on avait un stop, on va remettre une priorité à droite.

Rue du Martelet, on va la laisser en double sens.

Rue du Bronze : changement : le sens unique va être inversé. Le sens de circulation sera de la rue des chevaliers vers la rue du Bronze.

Quand on sort de la rue de l'abri bus, on va mettre un panneau stop.

Rue de Vouziers : le panneau interdiction de tourner à gauche est trop petit.

Rue du Moulin : il y a deux sens interdits. On a déjà un panneau, on va en mettre un autre de l'autre côté sauf riverains.

M. Maxime FRANCOIS n'est pas d'accord avec l'instauration d'une zone 30 dans tout le village.

Les transports au niveau du Grand Reims

Il y aura un bus toutes les heures qui s'arrêtera à Cernay au niveau du magasin

Carrefour : Bus TRANSDEV. La ligne de bus Bétheniville-Reims sera à 2 euros le ticket.

En discussion actuellement :

- Un départ de Bétheniville avec arrêts à Pontfaverger et Epoye jusqu'à Cernay : trajet d'environ 45 min.

ou

- Un départ de Bétheniville avec des arrêts à Pontfaverger, Epoye, Selles et Saint-Masmes : trajet d'environ 1 heure.

### **Grand Reims**

Deux routes ont été refaites car il restait un reliquat sur les travaux 2023 : Rue des remparts et rue de la Neuville.

Ces travaux de voirie avaient été programmés en 2025 mais comme ils ne nécessitaient pas une organisation avec d'autres intervenants comme Enedis, ... ils ont pu être réalisés en 2023.

### **Commission Fleurissement :**

Mme Marianne LECOMTE, présidente de la commission, prend la parole pour faire un résumé de sa réunion :

#### **ORDRE DU JOUR :**

- Point sur le fleurissement de l'année
- Déplantation et replantation pour cette année
- Refleurissement automne
- Questions diverses

#### **1 -Point sur le fleurissement 2022**

Le coût du fleurissement était pratiquement identique cette année par rapport à l'année dernière soit 675.12 € en 2022 contre 1075 € en 2021.

Les dahlias n'étaient pas une réussite, ils n'ont même pas poussé. Si nous recommençons l'année prochaine, il faudra impérativement remplacer ces fournisseurs (Floralie's Garden et Végéta'lys).

Les géraniums sont encore beaux.

#### **2 -Date de déplantation et replantation**

Le 14 octobre à 9 h - Inventaire bulbe et matériel

Le 28 octobre à 9 h - déplantation

Le 4 novembre à 9 h – replantation

#### **3 -Fleurissement d'Automne**

Mme Odile LOMBARD explique que les bruyères colorées n'étaient pas belles car ce sont des bruyères d'été. Nous ne réitérerons pas l'expérience.

Nous allons mettre des bulbes de pensées, des bruyères d'hiver, des cinéraires et des choux essentiellement sur la place de la Mairie et sur la place du 8 Mai ainsi qu'un peu de bulbes aux trois entrées de village.

Les employés vont nous préparer deux bandes de terre de chaque côté de l'allée du monument pour mettre des pensées, éventuellement du chanvre pour étouffer les herbes.

Nous allons acheter un peu d'outillage (cutters, bêches, râteliers, binettes, gants, sécateurs, balais, petites pelles, et plantoirs).

#### **4 -Questions diverses :**

Les employés continueront à faire le désherbage des massifs.

Mme Odile LOMBARD demande s'il est possible, à l'entrée du village en direction de Pontfaverger, de remplacer le grand massif par deux petits.  
M. Frédéric CHARTON souligne qu'ils devraient être en hauteur pour une meilleure mise en valeur.

### ***Commission arbre de Noël***

Mme Gina BUCHE, présidente de la commission, prend la parole pour faire un compte-rendu de sa réunion du 15 novembre 2023.  
Une nouvelle bénévole, Mme Mayane Mortamet, s'est jointe à eux.

## **A l'ordre du jour :** **Noël 2023**

### ⇒ **Achat des sapins :**

Vegeta'lys à Cormontreuil. Prix correct. Commande à passer ce jour impérativement.  
La question du nombre, comme l'an dernier.

EPICEA :

1 grand au rond-point : 2m50/3m

2 Place du 8 mai : 1m50/2m

4 à la Mairie : 1m50/2m. Celui de l'accueil sera un sapin NORMAN pour la résistance à la chaleur T.1m50-1m75

1 petit pour le parc de Noël : 1m

Les employés communaux iront les chercher la 1ère semaine de décembre tout comme la mise en route des illuminations du village.

**Programmation de la décoration de la commune =  
SAMEDI 2 DECEMBRE, à partir de 9h.**

### ***Décorations :***

On va reprendre toutes les décorations de l'an dernier récupérées et stockées à la Mairie. Rachat de quelques supports au motif de sucre pour les extérieurs et rubans rouges pour les balcons ou rambardes + 3 boîtes de 5 boules de Noël pour compléter le stock existant. A déterminer lors de l'installation.

Ficelle demandée à M Gouault Jean-Jacques pour les accroches mises aux boules, comme l'an dernier.

Mme Odile LOMBARD demande si on renouvelle les paquets cadeaux à mettre au pied des sapins. Des cartons ont été gardés pour cela = Validé

M. Romuald ROUVRAY fait 2 nouvelles figurines en bois pour exposer au rond-point + village de Noël.

Achat des chocolats pour l'école :

144 élèves : 150 sachets à prendre et ils seront déjà prêts.

3 propositions transmises à Gina, par Leclerc :

1.99€ / sachet

3 € / sachet => retenu, dans le budget moyen habituel et généreux

5€ / sachet

### ***Distribution : Quand et avec le Père Noël ?***

- Un membre de la commission empruntera exceptionnellement l'habit du Père

Noël, le temps de la distribution des chocolats.

○ La question de l'heure de passage sera posée à la Directrice de l'école, Mme PIERRET : Vendredi 22.12 à 12h ou 16h ?

**Colis de Noël :**

Remise de la liste des bénéficiaires du colis de Noël. Une lecture de la liste est faite collectivement de façon à refaire le point sur les personnes de plus de 70 ans toujours bien domiciliées à Bétheniville.

Ce nouveau décompte va permettre d'ajuster la commande. La commission comptabilise 106 colis donc 3 de + seront commandés = 109 colis.

Le colis a été validé au moment de Pâques.

**Distribution** : Vendredi 15.12.2023 à 14h pour ceux qui le peuvent sinon le samedi 16.12.2023 à partir de 10h.

La Mairie redemandera à la Directrice d'école, Mme Valérie PIERRET, à quelle heure les chocolats pourront être distribués.

M. le Maire demande s'il y a eu d'autres réunions.

M. Frédéric CHARTON précise qu'il y a eu une réunion de la commission sports et jeunesse dans laquelle le Téléthon était le sujet principal.

M. le Maire informe le Conseil qu'une réunion de la commission concernant l'aménagement de la voirie de la zone du Lohan a été faite. Pour les aménagements il est question de mettre plus du végétal que du photovoltaïque.

M. le Maire rappelle qu'il a été décidé en 2023 de ne plus faire les vœux du Maire. Mais un barbecue sera organisé le 04 mai 2024 pour remercier tous les bénévoles des différentes commissions et on invitera les nouveaux arrivants. Le repas se fera le midi.

Mme Isabelle BOUCKSOM indique que la soirée Halloween du comité des fêtes était très réussie. Les décorations étaient très belles.

Mme Annie LE MOUELLIC demande si le poteau avec le fils à nu car le cache avait été enlevé a été réparé.

M. le Maire lui indique que cela a été refait.

FIN de la réunion à 23h20.